

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après toutes les informations concernant la saison **2021-2022** de **MONTIVILLIERS ESCRIME** et son **ACADEMIE DE SABRE LASER** :

CATEGORIES	REPRISE DES COURS	INSCRIPTIONS 2021/2022
De 10 ans jusqu'à 16 ans (Kata, combat chorégraphié et sportif) Avec Sylvestre	Lundi 6 septembre de 18h à 19h30	Au forum des Asso Dimanche 5 septembre
Né(e)s en 2004 et avant ** M17 et adultes (Kata, combat chorégraphié et sportif) Avec Sylvestre	Lundi 6 septembre de 19h30 à 21h	
M20 et adultes ** (pratique uniquement du combat sportif) Avec Yohann	Mercredi 8 septembre de 19h30 à 21h	Salle d'escrime du Gymnase Max Louvel à Montivilliers (entrée par le parking coté piscine)

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

La **fiche d'inscription** dûment complétée (si possible informatiquement) et signée,

Le **Certificat Médical pour les adultes, complété et daté du 1^{er} Septembre de l'année**, ou le questionnaire médical si Certificat Médical de – de 3 ans.

Pour les Mineurs, remplir l'attestation de santé.

Une photo d'identité avec nom au verso pour les nouveaux inscrits,

Copie de l'allocation rentrée scolaire pour bénéficier du Pass76 (jusqu'à 16 ans).

Pour l'aide du C.E, demander attestation de paiement lors de l'inscription ou fournir l'imprimé spécifique de l'entreprise.

Nous vous rappelons que tout DOSSIER doit être IMPERATIVEMENT COMPLET avant la reprise des cours.

Matériel :

L'association met à disposition masque, protection thoracique et le sabre.

A prévoir par l'adhérent : obligatoires : gants spécifiques, genouillères et coudières (type roller) et en option veste type kimono, coquille.

COTISATION :

La cotisation annuelle est de **200 €** (y compris licence et assurance)

+ **40€** pour l'achat de la paire de gants (si besoin).

Un paiement en **3 chèques** est possible, soit : 80 €, 60 € et 60 € encaissés respectivement les 1^{er} Octobre, 1^{er} Décembre 2021 et le 1^{er} Février 2022. La licence et l'assurance comprises dans la cotisation sont imputées sur le 1^{er} versement.

Les chèques devront être établis à l'ordre de **MONTIVILLIERS ESCRIME**.

Une convention est signée entre la mairie et l'association pour le prêt de **la salle d'escrime du complexe sportif Max Louvel (accolé à C. Gand)**. L'association ne pourra être tenue responsable d'une annulation ou d'une modification d'horaire suite à une récupération de la salle par la mairie.

Les membres du Bureau vous souhaitent une bonne reprise et une bonne saison 2021-2022.

Site : www.montivilliers-escrime.com

email : montivilliersescrime@gmail.com

** M11 : né(e)s en 2011/2012
M13 : né(e)s en 2009/2010

M15 : né(e)s en 2007/2008
M17 : né(e)s en 2005/2006

M20 : né(e)s en 2002/2003/2004